

Connaissance de la **CHASSE**

SUPERPOSÉ DE CHARME

**Zoli Pernice : petits calibres
et bascule ronde**

CARABINE LONGUES DISTANCES

**Browning Eclipse Varmint :
100 % affût renard**

SANGLIER

**Des battues
pour tous**

HEUREUSE BILLEBAUDE

**Au petit gibier
au Sénégal**

CHIEN PRATIQUE

**Bien choisir
un chiot**

EXEMPLAIRE

**Petit gibier,
un territoire idéal**

UN LOT DE 4 594 €

**Gagnez 1 carabine
Merkel RX Helix
Élégance et 1 armoire
forte Rietti**

**Vivez les joies de
l'ouverture**

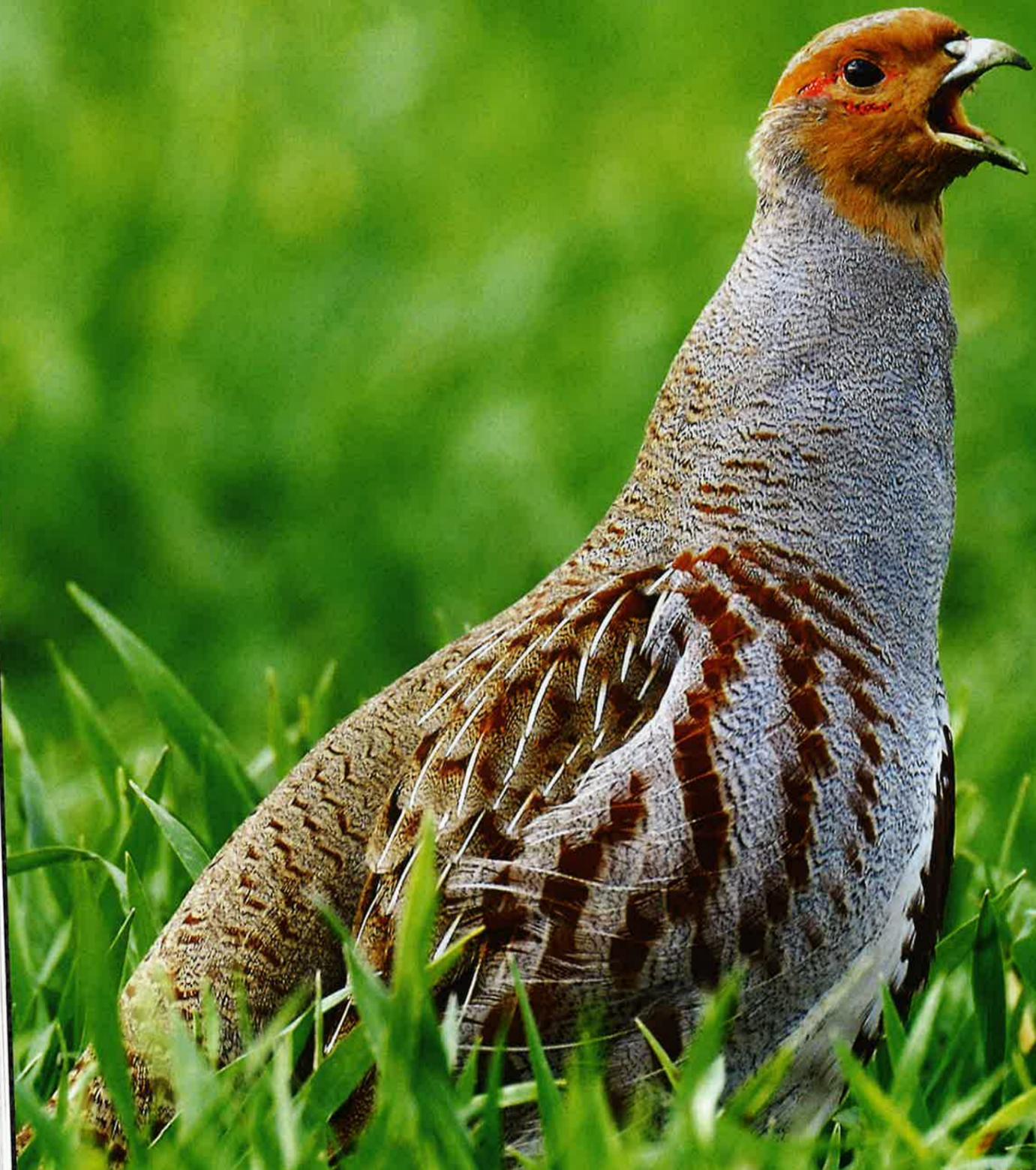
**CONSEILS ET NOUVEAUTÉS,
ARMES, CHIEN, PETIT ET GRAND GIBIER**

N° 485 H - Septembre 2016
Dom/S : 7,60 € - Bel/Lux : 7,30 € - CH : 11,80 FS - PORT CONT. : 7,60 €
MAR : 76 MAD - N.CAL/S : 1 020 clp - 1.Mou/S : 7,90 € - AND : 8,90 €

L 19848 - 485 H - F : 6,60 € - RD



un espoir en plaine



Recréer le paradis du gibier

AGRIFAUNE OU LES TERRITOIRES IDÉAUX



SEINE-MARITIME

Concilier l'agriculture et la préservation de la biodiversité, voilà succinctement l'esprit d'Agrifaune, initié il y a dix ans. Nous sommes allés sur le terrain à la rencontre de ces agriculteurs-chasseurs exemplaires.

Ligne Verney-Carron
ProHunt



Gilles Elkann, explorateur arctique et ambassadeur de la Ligne Verney-Carron



GROUSE

Souple et solide



EXTENSIBLE



CE HAUTE VISIBILITÉ

DÉPERLANT

GILET 59€*

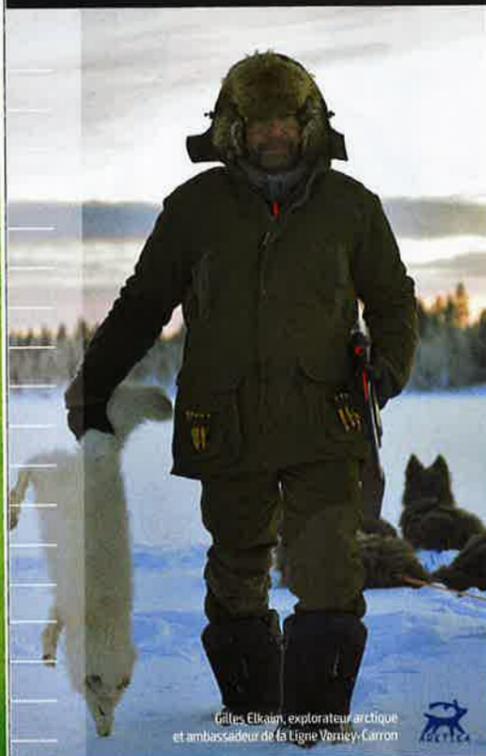
PANTALON 56€*

L'entrée de saison impose souvent de longues marches sous des chaleurs parfois excessives. En tissu ripstop extensible, le gilet et le pantalon Grouse offrent un accord parfait entre souplesse, légèreté et confort.

* Prix public conseillé



www.ligne.verney-carron.fr



Gilles Elkaim, explorateur arctique et ambassadeur de la Ligne Verney-Carron

IBEX



VESTE IBEX 199 €*
EN KAKI

La ligne IbeX est conçue pour s'adapter à toutes les situations, tous les terrains et tous les types de temps. Tissu principal souple et léger, membrane imperméable et respirante et renforts en fibre d'aramide à haute résistance. Constituée d'une veste 3 en 1 (avec blouson polaire amovible) d'un gilet et d'un pantalon avec bretelles amovibles, la gamme IbeX est le 4 x 4 du vêtement de chasse.

* Prix public conseillé



www.ligne.verney-carron.fr



Gilles Elkaim, explorateur arctique et ambassadeur de la Ligne Verney-Carron

RHINO



VESTE RHINO 179 €*

Costaud comme un Rhino, cette nouvelle veste en Cordura se caractérise par une extrême résistance à toutes les agressions rencontrées par les traqueurs les plus téméraires. Épines noires, ronciers, obstacles en tout genre, rien n'arrête les articles de la ligne Rhino. C'est costaud, respirant, imperméable, visible et normé pour la sécurité des chasseurs. Un vrai "must" pour une traque sans concession.

* Prix public conseillé



www.ligne.verney-carron.fr

C'était le 4 juin dernier. Les quatre partenaires fondateurs du programme Agrifaune, qui représentent le monde cynégétique et agricole (Fnc, Oncfs, Chambres d'agriculture et Fnsea), se sont retrouvés pour fêter dix ans de partenariat. À cette occasion, ils se sont entendus dans la poursuite de ce programme pour les cinq prochaines années. L'objectif étant de rendre le développement agricole durable plus compatible avec la préservation du petit gibier. Tour d'horizon des initiatives menées sur l'ensemble du territoire et visite guidée d'une ferme pilote.

70 départements impliqués

Le programme Agrifaune est fondé sur la volonté d'identifier et de développer des actions favorables à la faune sauvage. Mais, pour être repris en nombre et mis en œuvre dans les exploitations, ces travaux doivent rester compatibles avec les objectifs économiques des agriculteurs. C'est tout le défi à relever ! Dix ans après la naissance de la première convention locale si-

Haies, bandes enherbées, îlots de végétation, autant d'aménagements qui embellissent les 350 ha de l'exploitation des frères Dufour.

gnée, plus de 400 exploitants, répartis sur 70 départements, ont aujourd'hui intégré le réseau en appliquant une ou plusieurs actions développées par ce programme. Ces initiatives prennent des formes très diverses. Certaines sont ciblées sur des espèces inféodées à des milieux spécifiques, comme les travaux menés sur les galliformes de montagne (lire encadré p. 100). D'autres sont tournées vers le machinisme agricole en tentant de développer des engins qui préservent, ou favorisent, le maintien de la petite faune. La viticulture a également fait l'objet d'un groupe technique de travail. Enfin, le cœur des actions a été axé sur l'aménagement des territoires, les intercultures et les bords de champs. Des thématiques applicables dans un grand nombre d'exploitations de l'Hexagone. Vous l'aurez compris, ces dix années écoulées auront permis de développer de multiples initiatives en tout genre dont certaines se sont révélées pertinentes. Mais quelle est la réalité du terrain ? Pour mieux la cerner, nous sommes allés dans une exploitation basée en Seine-Maritime.

La ferme mixte de 350 ha des frères Dufour, Grégoire et Ludovic, opère une agriculture raisonnée. « Cette évolution initiée depuis 2009 est avant tout liée à l'esprit d'innovation et d'ouverture de ses exploitants », explique David Rolland, chargé de mission Agrifaune au sein de la Fdc de Seine-Maritime. « Les frères Dufour ont vu dans le programme Agrifaune une façon de faire évoluer leurs méthodes de travail, de générer un nouveau regard avec de nouveaux défis. Ils souhaitent également faire évoluer positivement leur image vis-à-vis de la population locale. » Mais si l'esprit d'ouverture de ces deux frères est un paramètre positif, l'adhésion au programme Agri-



1- Avifaune concentre ses efforts vers le rétablissement des espèces de petits gibiers sédentaires.

2- David Rolland et Ludovic Dufour.

La lutte contre l'érosion passe par des aménagements ciblés.

faune passe inévitablement par la perception d'un intérêt économique réel aux yeux des exploitants. « Dans notre région, nous connaissons une problématique spécifique, c'est l'érosion des sols. » Un phénomène qui pourrait d'ailleurs concerner une grande partie des exploitations situées sur la façade ouest du pays.

Cas concret en Seine-Maritime

Dans le pays de Caux, l'arrachage des haies n'a pas impacté le milieu, puisque traditionnellement, il n'y en avait pas ou peu. En revanche, l'augmentation de la taille des parcelles cultivées et la simplification des assolements (blé, maïs, escourgeon, lin) ont contribué à exposer davantage les territoires à des phénomènes d'érosion créant, lors de certaines précipitations très fortes, des ravines. « Historiquement, certaines d'entre elles ont pris des formes assez impressionnantes. Par endroits, des sillons de plusieurs mètres de large et de profondeur balafrèrent le sol sur plusieurs dizaines de mètres de long. Ces phénomènes entravaient sérieusement le travail des exploitants et aug-



mentaient la problématique des inondations dans les zones d'habitation. Les terres cultivées ne filtrant plus l'eau qui s'écoulait vers les villages. Partant de cette problématique, nous nous sommes attachés à développer des techniques axées sur la lutte contre l'érosion. Fort de ce constat, la Fdc de Seine-Maritime a développé un partenariat financier avec les partenaires cynégétiques et agricoles incontournables, l'Agence de l'Eau et le Syndicat de bassins versants. » Elle rejoint fin 2007 le réseau Agrifaune.

« Au fil des années, il nous est apparu que ce combat passait par la restauration de bandes végétales filtrantes. Autrefois, les bandes enherbées, bien plus présentes, jouaient ce rôle. » Toute la pertinence de ces aménagements réside dans leur double intérêt. Ils profitent aussi bien à l'exploitation qu'à la petite faune en lui procurant une source de nourriture en période de reproduction et en lui offrant un abri contre les intempéries et contre les prédateurs. Mais la bande enherbée permet également de limi-

ter le transfert vers l'aval de sédiments et des polluants ou éléments nutritifs emportés par les fortes précipitations. Une telle bande, large de 3 mètres, retiendrait 70 % de la sédimentation. Mieux encore, ces bandes peuvent également accueillir des îlots arbustifs, très favorables au développement de la biodiversité. « Au fil des années, nous avons développé d'autres types d'aménagements pour lutter contre l'érosion. Les fascines, par exemple, se révèlent très efficaces contre la formation de ravines. » Il s'agit là de génie végétal, utilisé pour la protection des berges en rivière. Les Égyptiens notamment les développent depuis des millénaires sur les berges du Nil. Ce type d'aménagement demeure préventif sur des pluies décennales.

Haies aux multiples bienfaits

La haie, aux effets désormais bien connus, doit aussi se réapproprier des secteurs de plaine. Son rôle dans la protection des cultures, grâce à son effet brise-vent (réduction de 30 à 50 % de la vitesse), doit être valorisé. Cet effet contribue à limiter l'évapotranspiration de la terre. La haie prévient également la lutte contre l'érosion et les inondations, grâce à un effet de ressuyage plus rapide des sols humides. Elle réduit également les écarts thermiques entre le jour et la nuit pour la faune. Elle sécurise aussi les voiries contre les coulées boueuses et, par son système racinaire, allonge le temps de transit des ruissellements. Elle joue enfin un rôle d'épurateur de l'eau. « Ce qui implique que nos aménagements œuvrent également pour une meilleure qualité de l'eau. » Mais

1- Les bandes enherbées sont particulièrement favorables à la préservation de la petite faune de plaine en hiver.

2- Cette haie de saules (Bic) offre bien des avantages. Sa croissance rapide produit du bois qui est intégré dans un circuit de plaquettes.



La construction d'une fascine, un aménagement pris en charge à 80 % par les institutionnels (cynégétique et agence de l'eau). La fascine se révèle très efficace dans la lutte contre la formation de ravines, un phénomène qui sévit en Seine-Maritime.



d'autres solutions peuvent s'ajouter à celles précédemment mentionnées. Les couverts hivernaux (ou intercultures) jouent un rôle important dans ce domaine, en présentant jusqu'à quinze fois moins de ruissellement que sur un sol nu. Mais pour inciter davantage encore les exploitants à s'emparer de ces aménagements, il faut optimiser leur rentabilité.

Des bandes qui rapportent

Si le coût de ces aménagements est moindre pour l'exploitant, pris en charge à 80 % par les partenaires, ils peuvent en outre lui rapporter. Ainsi, la production végétale générée chaque année par ces bandes (herbeuses comme arbustives) est coupée puis réintégrée dans un marché de compost, pour la masse organique herbeuse, ou un marché de plaquettes de bois (pour les chaufferies), grâce aux haies arbustives. Ainsi, depuis 2011, la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime travaille au développement d'un nouvel aménagement répondant aux critères d'efficacité et de rentabilité : les bandes lignocelluloseuses (Blc). Elles permettent de

1- La plantation d'une haie. Un aménagement aux effets bénéfiques multiples.

2- La suppression des éléments de séparation de haies (bandes enherbées et haies) fragilise les terres cultivées.

« Le ruissellement est jusqu'à 15 fois moins important sur sol cultivé que sur sol nu. »

lutter contre les ruissellements et l'érosion des sols, tout en produisant de la biomasse. Les Blc sont des cultures de plantes pérennes, à croissance rapide et à forte production biologique. Elles peuvent être implantées et exploitées pen-

dant plus de vingt ans. Les principales espèces utilisées sont le saule et le miscanthus.

Pour élaborer ce circuit, il a fallu développer plusieurs machines destinées à faciliter le travail pour l'exploitant. Ainsi, plusieurs types d'en-

COUVERTS LABELISÉS

Interculture : un enjeu majeur

La période d'interculture n'est pas une période anodine dans le cycle cultural de la parcelle. Elle constitue par ailleurs une période à risque pour la faune, qui subit une modification sensible de son milieu après la récolte. Face à ce constat, la marque Agrifaune Interculture a été

créée en 2013, pour promouvoir les couverts d'interculture agri-faunistiques. Protection physique du sol, fixation des éléments minéraux, l'intérêt agronomique des couverts d'interculture n'est plus à démontrer pour l'exploitant. Désormais, les

couverts « agri-faunistiques », qui optimisent les effets bénéfiques pour la faune (couvert et alimentation), se déclinent sur une quinzaine de mélanges. Ce sont près de 80 000 ha de ces couverts qui ont été semés en 2015. La marge de progression est énorme !





gins ont vu le jour dans l'esprit du programme Agrifaune. Les barres d'envol destinées à faire fuir les animaux au passage des engins, pour leur éviter de périr sous leurs lames, sont un exemple connu depuis longtemps. « Plus récemment, nous

avons développé une rongeuse. » Ce type d'engin est destiné à la taille des haies et permet de réaliser en un seul passage les trois pans de coupe. Autre avantage, il permet de travailler en restant uniquement sur sa parcelle, sans être obligé de pas-

Agrifaune doit préserver la biodiversité et les aménagements rentables pour l'exploitant. Difficile équation.

ser de l'autre côté, chez le voisin. Le temps de travail est largement réduit et le coût tout autant (carburant...). Mais comment l'inventaire de ces aménagements prend-il forme sur un territoire ?

Se fonder sur la perdrix

« Nous orientons nos aménagements sur la perdrix grise, une espèce qui joue un rôle de bio-indicateur dans la plaine. Nous savons par exemple que l'espèce utilise les 20 premiers mètres des parcelles pour se nourrir. L'objectif est donc de faire en sorte que toutes les surfaces des parcelles cultivées soient exploitées par l'oiseau sur un territoire donné. Grâce aux fauconniers, nous savons également qu'un couvert arbustif où les arbres, quand ils sont placés à moins de cent mètres les uns des autres, permettent la survie de l'oiseau en cas de prédation aérienne. Enfin, il faut déterminer les îlots de céréales d'hiver et de cultures de printemps. Partant de ces éléments, nous procédons au départ par la cartographie de l'assolement d'une exploitation, pour faire une recommandation de la localisation des types d'aménagements. D'abord, nous colorons en rouge toutes les surfaces non exploitées par la perdrix grise. Puis, nous proposons



- 1- Tracteur équipé d'une rongeuse pour faciliter la taille des haies.
- 2- Cette bande de miscanthus devrait limiter la prédation de couvées.



de calibrer la largeur du parcellaire (à 150 mètres maximum), la séparation se faisant par un élément de rupture (bande enherbée, haies...). Grâce à ces recommandations, nous parvenons à diminuer de 25 % la surface des bandes rouges sur la ferme Dufour. Dès lors, on augmente le potentiel d'accueil du territoire de 25 à 30 % par la plantation de petits buissons (de 15 x 3 m, plantés en double ligne), de bandes enherbées (d'une largeur de 3 à 10 m) ou de haies. Nous avons mis en évidence qu'en consacrant 0,5 % de la surface agricole utile, il était possible d'apporter beaucoup au petit gibier de plaine. En retour des efforts consentis par ces exploitants,

bien souvent chasseurs, des lâchers de repeuplement de faisans et de perdrix (F3) ont été réalisés sur ces territoires. »

Les défis à venir

Alors que le catalogue de « bonnes pratiques » d'Agrifaune ne cesse de s'étoffer, l'heure est désormais à la promotion et à la généralisation de ces actions sur le terrain. « Je crois qu'il nous faut franchir l'étape de la démonstration, pour être dans l'action à grande échelle, expliquait Jacky Desbrosse, en charge du dossier Agrifaune à la Fnc au monde agricole. Agrifaune doit s'appuyer sur les résultats ob-

1- La Fdc 76 a repeuplé plusieurs territoires adhérents en faisans ou en perdrix.

2- Placé au sommets de cette cage, cet agrainoir profite aux faisans et aux perdrix.

tenus sur des fermes classiques représentatives. Cependant, on ne peut plus attendre. » Selon l'Inventaire forestier national, le linéaire des haies est passé de 1 244 110 km à 707 605 km entre 1975 et 1997.

De l'avis de tous, le programme Agrifaune aura eu pour l'heure le mérite d'engager un dialogue entre chasseurs et agriculteurs, sur des

LE CAS DES CÉRÉALES D'ALTITUDE

Doubs : lutter contre le campagnol



La Fdc 76 a mis au point une protection des agrainoirs à perdrix contre les sangliers.

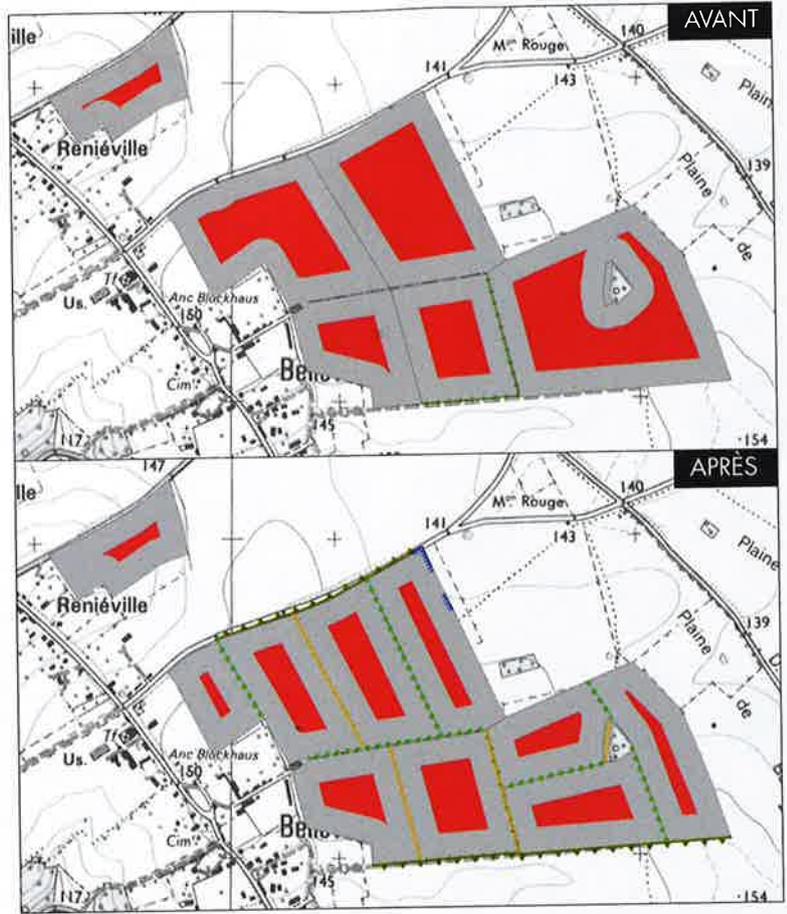


Fléau pour les prairies des plateaux du Doubs, le campagnol terrestre a incité le programme Agrifaune à se pencher sur son cas dans le département. L'objectif est d'évaluer la pertinence de l'implantation de céréales en moyenne montagne, dans des exploitations en élevage laitier (Aop Comté). La diversification des

cultures et le labour permettant d'augmenter la biodiversité et de lutter contre le campagnol terrestre, avec des moyens plus respectueux de la faune. D'ores et déjà, les premiers résultats ont permis de dégager la faisabilité économique de l'opération avec le rendement de ces cultures.



Une politique de repeuplement de gibier ne peut être envisagée que sur un territoire qui présente une réelle capacité d'accueil (Ici hale de miscanthus).



Cartes de l'exploitation des frères Dufour avant (en haut) et après (en bas) aménagements. En rouge, les surfaces inutilisées par les perdrix grises ont été réduites de 30 % et la capacité d'accueil du territoire a augmenté d'autant.

OUVRIR, TOUJOURS ET ENCORE

Montagne : zoom sur les galliformes



En zone de montagne, le programme Agrifaune s'est penché sur l'équation liant l'activité pastorale aux galliformes. Ainsi, cinq départements alpins ont participé à des diagnostics permettant de mieux caractériser l'habitat de reproduction du Tétraz-lyre sur près de 70 000 ha depuis 2009. Des travaux de réouverture ont, par la suite, été réalisés sur 355 hectares répartis sur une soixantaine de secteurs.

Une approche similaire fut menée dans les Pyrénées, avec la réouverture en mosaïque de surfaces de rhododendrons et genévriers. Un aménagement qui permet de répondre aux besoins de la perdrix grise des Pyrénées. Ces travaux de broyage des landes fermées par « petites trouées » permettront, à terme, de dégager des éléments et des principes de gestion applicables à d'autres milieux analogues du massif pyrénéen.

sujeux autres que les délicats dégâts de gibier. La réussite semble aujourd'hui passer par une démarche de groupe. Rares sont les exploitants qui se lancent de manière isolée. Il faut miser sur un mouvement de groupe sur un même territoire. Si bien des freins persistent encore pour motiver les agriculteurs à franchir le pas, David Rolland est pragmatique : « Commençons déjà par les exploitants qui chassent encore. Dans notre département, ils repré-

sentent 20 % d'entre eux. Si l'on parvient à les motiver tous, ce sera déjà une première étape sérieuse de franchise. »

texte et photos Thibaut Macé



Le repeuplement de gibier : un argument qui pourrait toucher les 20 % d'agriculteurs chasseurs en Seine-Maritime.